

Bordereau déclaratif trimestriel



Période acquittée

1^{er} trimestre 20 2^e trimestre 20 3^e trimestre 20 4^e trimestre 20

N° MDA

N° Siret

N° RNA (associations) W

Nom

Forme juridique

N° Rue

CP Ville

E-mail

Contributions dues par le diffuseur

Montant brut HT €
des droits d'auteur et des rémunérations versés

Contributions diffuseurs (1,10 % du montant brut HT) ¹ €

Cotisations précomptées par le diffuseur

Montant brut HT €
des droits d'auteur et des rémunérations versés avec précompte

Cotisations /contributions sociales et formation professionnelle ² €
(10,28 % du montant brut HT)*

* Lorsque la rémunération d'un auteur est supérieure à 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale (soit 158 928 € en 2018) le taux des cotisations et contributions à précompter est de 10,45 % pour la part excédant ce plafond.

TOTAL À VERSER

MONTANT TOTAL À VERSER (arrondi à l'euro le plus proche) ¹⁺² €

À cocher si vous réglez par chèque

À cocher si vous réglez par virement

N° de mandat

Fait à le / /

Nom et signature du déclarant

Cachet du diffuseur :